



Enregistrer une maison sur la fille

Par **Vasyl Fedorak**, le **17/10/2010** à **10:56**

Bonjour,

Je m'appelle Vasyl Fedorak et je suis de Ukraine. J'ai un grand-pere qui habite France non loin de Paris. Il a une maison . Il a 3 filles et 6 petits-fils.

Ma question est-ce qu'il peut enregistrer(céder) son maison sur une fille ou un petit-fils, ou il faut enregistrer sur 3 filles ou 6 petit-fils.

Merci par avance

Cordialement

Vasyl Fedorak